

MIDI-PYRÉNÉES

Axe 6 : METIERS TECHNIQUES - LOGISTIQUES - INFORMATIQUES - RESTAURATION

FAE Technicien Hospitalier et Technicien Supérieur Hospitalier

Contexte

L'arrêté du 21 août 2013 fixe les modalités d'organisation et le contenu de la formation d'adaptation à l'emploi (FAE) des membres du corps des techniciens et techniciens supérieurs hospitaliers (TH et TSH).

La formation doit être achevée à la fin de l'année qui suit la nomination, le détachement ou l'intégration directe.

Objectifs

Approfondir les connaissances sur le fonctionnement de l'Hôpital et les Etablissements sociaux et médico sociaux

- Perfectionner les connaissances en matière de ressources humaines
- Développer ou renforcer les compétences en matière de management
- Acquérir des connaissances techniques spécifiques nécessaires à l'exercice des fonctions

Renseignements complémentaires

Contacts : Anissa Boukhalfi (a.boukhalfi@anhf.fr) - Florence Bocquel (f.bocquel@anhf.fr)

Calendrier détaillé communiqué sur demande.

Programme

- Module 1 : le cadre d'exercice en établissement de santé ou établissement social ou médico-social relevant de la Fonction Publique Hospitalière (1 semaine soit 35h)
- Module 2 : techniques de management et de communication (12 jours soit 84h)
- Module 3 : connaissances techniques spécifiques aux établissements de la FPH permettant l'exercice des fonctions des TH et TSH (2 semaines soit 70h)

Public

Agents nommés dans le corps à la suite d'un recrutement par concours ou sur liste d'aptitude, agents détachés ou ayant bénéficié d'une intégration directe dans le corps

Exercice
2024

Code de formation
TLIR11

Nature
AFR

Organisé par
NOVE CONCEPT

Durée
189 heures

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences